

REQUETE D'AUTORISATION POUR ABATTAGE ET/OU TAILLE D'ARBRE(S) PROTÉGÉ(S)

Conformément au règlement communal du 16 août 2012 sur la protection des arbres (RPA), le propriétaire mentionné ci-après requiert une autorisation d'abattage pour les sujets ci-dessous :

| Parcelle No | Situation et Propriétaire | Arbre(s) à abattre | Motif(s) – Arborisation compensatoire | Plan de situation |
|-------------|--|--|--|-------------------|
| 0757 | Rue des Communaux 12 Eglise orthodoxe russe Sainte-Barbara Mme Sophie Scalici Rue des Communaux 12 1800 Vevey Par Monod – Piguet + Associés I.C. SA M. Stéphane Utz Direction des travaux mandatée par les CFF Avenue de Cour 32 1007 Lausanne | 2 Betula pendula - bouleaux verruqueux n° 4625 et n° 4626. 1 Calocetrus decurrens – libocèdre n° 4628. 1 Aesculus hippocastanun - marronnier d'Inde n° 4627. | Motif Se situe sur le périmètre des travaux. Arborisation compensatoire 2 arbres dont l'emplacement et le type d'essences seront définis à la fin des travaux n° 4629 et n° 4630. Motif Sur le cheminement du bras de la grue. Arborisation compensatoire 1 arbre dont l'emplacement et le type d'essence sera défini à la fin des travaux n° 4631. Motif Elagage pour cause de travaux. | |

Le dossier peut être consulté à la

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

Rue du Simplon 16, 3^{ème} étage,

du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h00 et de 14h00 à 16h00

Les oppositions ou interventions seront libellées sur le document idoine.

AFFICHAGE AU PILIER PUBLIC :

du 07 mars 2017 au 05 avril 2017

REQUETE D'AUTORISATION POUR

ABATTAGE ET/OU TAILLE D'ARBRE(S) PROTÉGÉ(S) SUR LE DOMAINE PUBLIC CANTONAL

Conformément au règlement communal du 16 août 2012 sur la protection des arbres (RPA), le propriétaire mentionné ci-après requiert une autorisation d'abattage pour les sujets ci-dessous :

| Domaine public | Situation et Propriétaire | Arbre(s) à abattre | Motif(s) – Arborisation compensatoire | Plan de situation |
|------------------|--|---|---|-------------------|
| DP cantonal 9015 | Quai Perdonnet Débarcadère Vevey – La Tour-de-Peilz Etat de Vaud Département du territoire et de l'environnement (DTE) p.a. Ville de Vevey Rue du Lac 2 1800 Vevey Par Direction des espaces publics Rue du Simplon 16 1800 Vevey | Platanus x hispanica – platane hybride n° 1466. | Motif La couronne dépérit, branches sèches, présence de champignons (phélin tacheté), tronc craquelé, risque de rupture. Arborisation compensatoire Un Platanus x hispanica – platane hybride n° 4621. | |

Le dossier peut être consulté à la

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

Rue du Simplon 16, 3^{ème} étage,

du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h00 et de 14h00 à 16h00

Les oppositions ou interventions seront libellées sur le document idoine.

AFFICHAGE AU PILIER PUBLIC :

du 07 mars 2017 au 05 avril 2017